L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR
JÉROME BAYON.

VENDREDI (MATIN) 25 NOVEMBRE 1831.

INTERIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 25 novembre.

La séance du Conseil de ville qui a eu lieu hier au soir n'offre que des résultats peu importants.

Les salaires du capitaine et des lieutenants de la garde de ville ont été augmentés.

M. Blanc a présenté un rapport et une résolution pour élire un comité de cinq membres du conseil à l'effet d'adresser au congrès un mémoire pour obtenir la vente provisoire des terrains vacans qui se trouvent entre la première ligne des maisons et le fleuve. Ce rapport a été mis à l'ordre du jour pour la séance prochaine.

Mr. Thomas a présenté une résolution pour ordonner la construction d'un wharf en face de la rue d'Orléans, laquelle a été adoptée.

Une discussion très animée a eu lieu au sujet d'une résolution présentée par M. Soulé pour ordonner le pavage des intersections de la rue de l'Esplanade avec les rues Royale et Condé, et pour le pavage de l'extrémité de la rue Condé. Après maintes récriminations réciproques au sujet des préférences dictées par cet esprit de section qui divise nos aldermen, la résolution a été adoptée et le Conseil s'est ajourné à jeudi prochain.

La Législature de l'Etat du Mississippi, a ouvert sa session le 20 de ce mois, dans la ville de Jackson. Le journal de Natchez pense qu'elle fixera d'abord son attention sur une pétition qui doit lui être présentée, relativement aux personnes de couleur libres qui se trouvent dans cet Etat.

Mr. l'Editeur de l'Abeille,

Monsieur,—J'ai été fort étonnée en lisant votre feuille de ce matin de voir figurer mon nom à la tête d'une de vos colonnes.

Je n'ai jamais été attachée au Théâtre d'Orléans et par conséquent ne suis point à la disposition de cette administration ; vous vous êtes trompé, Monsieur, en le donnant à entendre au public. Je me livre entièrement à l'instruction musicale et profiterai de cette occasion pour remercier les personnes de la confiance qu'elles ont bien voulu m'accorder.

Recevez, Monsieur l'Editeur, l'assurance de ma parfaite considération.

Fe. LETELLIER.

Le 24 novembre 1831.

EXTÉRIEUR.

BELGIQUE.

BRUXELLES, 20 septembre.

Les personnes qui arrivent de la Hollande disent que le plus grand enthousiasme règne parmi toutes les classes du peuple. On y est déterminé à ne rien céder aux Belges et même quelques chauds patriotes s'imaginent que par droit de victoire, la Hollande doit non-seulement faire supporter à la Belgique le poids de sa dette, mais encore s'accommoder de quelque portion de son territoire à leur choix. Les journaux de la Flandre annoncent que dans la Flandre hollandaise, il y a une armée de 25,000 hommes.

Le mécontentement général s'accroît ici tous les jours ; la misère augmente et menace d'envahir tout le pays pendant l'hiver. La classe ouvrière principalement éprouve les cruels effets de la stagnation du commerce. Le roi a déjà souscrit près de 500 livres sterling, pour être distribué aux malheureux.

On remarque partout, comme une chose extraordinaire, le soin que l'on prend des propriétés du prince d'Orange. Ses palais sont respectés, et ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'à sa maison de campagne de Ternueren, à 7 milles de cette ville, il reste encore 21 chevaux qui lui appartiennent et qui sont parfaitement entretenus ; on doit les faire vendre à l'encan le 27 de ce mois.

Le gouvernement a donné des ordres pour qu'une stricte quarantaine soit établie afin d'empêcher l'introduction du choléra dans ce pays.

SUISSE.

Nous avons parlé il y a quelques jours d'un mouvement insurrectionnel qui se préparait dans le canton de Neufchâtel. Des nouvelles postérieures nous annoncent que ce pays est enfin affranchi de la domination prussienne. On assure que le gouvernement local connaissait les mouvemens qui devaient éclater le 12, il voulut les prévenir et concentra les troupes prussiennes ; mais l'absolutisme a fini par succomber ; dès le 11 la résistance s'organisa ; le 12, au matin, l'attaque fut commencée par le peuple de la ville, qui, aidé des campagnards, combattit pendant cinq heures ; les positions prussiennes furent tournées, enlevées, et la ville fut prise, mais non pas sans avoir beaucoup souffert. On compte maintenant un grand nombre d'habitans sans asile. Voilà encore une possession arrachée à l'absolutisme. Dans les autres parties de la Suisse on est toujours sur le qui vive.

Le Valais est à la veille de subir une révolution. Trois dizains du Haut-Valais ont annoncé l'intention de faire cause commune avec les dizains inférieurs, pour opérer une réforme radicale dans la constitution aristo-théocratique qui régit ce canton. Ils ont envoyé des députés à Sion, pour réclamer la mise en liberté immédiate des individus détenus à la suite de l'insurrection du printems dernier. Le gouvernement valaisan, qui n'a d'appui que dans une oligarchie detestée, dans le clergé, sera contraint de céder aux vœux de la majorité de la population. Les militaires revenus de France et les carlistes retirés dans le Valais où ils organisent sourdement une soi-disant *légion de Henri V*, lui seront d'un faible secours contre des masses exaspérées, s'il est assez imprudent pour recourir une seconde fois à la force.

La diète a pris connaissance de la réponse faite par le comité de Liestal à la sommation des commissaires fédéraux. Ils déclarent unanimement que par l'attaque imprévue et meurtrière du 21 août, tout lien est rompu avec le gouvernement qui n'est pas même légitime; que la constitution provenant non du peuple, mais de la ville, n'avait été acceptée que sous l'empire de la terreur; que la campagne était prête à sacrifier au vœu de la diète son idée favorite de la séparation de la ville; qu'ils s'en remettaient entièrement à la sagesse de la haute assemblée pour l'œuvre de la révolution, mais que se soumettre sans réserve à leur ennemi mortel, leur était impossible; que déjà une fois indignement trahis par le gouvernement de Bâle, les campagnards ne pouvaient plus se fier à ses trompeuses promesses; que leur propre sûreté, celle de leurs femmes et de leurs enfans, leur faisait un devoir de ne pas déposer les armes; que si Bâle venait les attaquer, elle trouverait une population résolue à se défendre jusqu'à la dernière extrémité, mais que contre les troupes confédérées, envoyées pour faire exécuter le fatal décret de la diète, ils n'opposeraient aucune résistance, et qu'en tombant sous les coups de leurs frères, ils béniraient encore la commune patrie.

Un jour, et c'est ainsi que se termine cette pièce déchirante, où tout respire la plus profonde douleur, un jour l'histoire dira: "Dans les vallées de Liestal, et sur les bords de la Birse, vivait une peuplade malheureuse, mais inébranlable. Alors que tous les autres cantons jouissaient de la liberté, seuls ils devaient rester esclaves de Bâle; mais c'est ce qu'ils ne purent supporter; eux aussi voulurent être libres, et alors leurs frères vinrent, et au lieu de la liberté, leur donnèrent la mort ! Ils eussent été invincibles contre leurs oppresseurs, ils n'eurent point de force pour combattre leurs frères. Un esprit d'héroïsme et de liberté vivait en eux ; tous ils seraient morts avec plaisir pour la patrie !....."

La diète fédérale ayant décidé que ses troupes seraient mises en marche pour occuper militairement le canton de Bâle, a adressé une proclamation au peuple suisse.

UN RESCRIT PRUSSIEN.

Le roi de Prusse rêva, car les rois rêvent souvent par l'insurrection qui court, et il lui sembla voir tous les bambins de son royaume, à partir des enfans d'Aix-la-Chapelle jusqu'aux marmots de Kœnisberg, réunis pour discuter les affaires de l'état et contrôler le pouvoir royal.

Les enfans avaient jeté là les rudimens et les grammaires pour parler de constitution et de république. L'un expliquait *le Contrat social*, l'autre commentait les droits de l'homme, puis tous proclamaient l'égalité de l'espèce humaine et l'abolition de l'aristocratie féodale. Le monarque sentit une sueur froide couler sur son visage et le froid de la mort circuler dans ses veines.

Alors, comme il était en bon train de rêver, il vit une vision bien plus épouvantable. Ce monde d'enfans lui apparut en casquettes, en surtaux et en bavettes, et cependant tout armé équipé comme un peuple qui sort pour aller faire une révolution ; et de toutes les écoles, de tous les collèges, jusques des berceaux et des bras des nourrices, il en voyait surgir, s'élancer, courir. La troupe était immense, un drapeau tricolore s'avançait en tête, porté dans les airs par une main invisible ; des cris de liberté s'élevaient du milieu de cette vaste foule ; cris puissans, majestueux, solennels, comme le bruit des vagues de la mer ou l'éclat du tonnerre dans les montagnes. Les enfans marchaient tantôt serrés et compacts, semblables aux bataillons d'une armée, tantôt agités et furieux comme une émeute populaire qui demande la liberté ou le pain. Ils s'étaient emparés de l'arsenal dans Werder ; la citadelle bâtie à l'époque de la révolte de 1440 était en leur pouvoir ; des têtes d'enfans et des baïonnettes de fusils paraissaient à tous les créneaux ; des enfans déguenillés montaient la garde à la porte de tous les monumens ; dans Frédéricstadt, le palais électoral était à eux, ils jouaient au cheval fondu dans la salle d'audience. Enfin, dans Coln, une bande s'approchait du palais royal. Le roi bondit dans son lit ; il lui sembla que la statue de Frédéric-Guillaume brandissait un drapeau tricolore sur le pont de la Sprée. Il se réveilla en sursaut, et il appela son valet-de-chambre. Deux heures après minuit venaient de sonner à la pendule.

"Qu'on me fasse venir un ministre !

Un ministre fut mandé. Il vint sur-le-champ. Le roi s'était levé, et il marchait à grands pas dans sa chambre, vêtu d'un simple pet-en-l'air et coiffé d'un bonnet de coton.

"Vous voilà ; c'est bien. Il s'agit de prendre une mesure urgente, indispensable, dont pour rien au monde je ne voudrais retarder l'exécution.

—Sire, je suis à vos ordres.

—Ecrivez.

"*Article premier.* Il est défendu de parler politique dans les écoles.

Article II. Les livres que l'on donnera à lire aux enfans et les modèles dont ils se serviront pour écrire, ne doivent avoir aucun rapport ni direct, éloigné, à la politique. Si quelqu'une de ces vingt quatre lettres offrait une allusion quelconque aux affaires politiques de l'état, elle sera rayée de l'alphabet.

Article III. Cette défense de parler politique s'étend aux écoles de village, aux maisons où l'on garde des enfans et à celles où l'on prend des enfans en sevrage."

Publiez ce rescrit dès qu'il fera jour, et tenez la main à ce qu'il soit observé."

Sur ce, le roi se remit dans son lit, et il dormit un peu plus tranquille. Il croyait avoir tué la constitution en nourrice et la république au berceau.

LES PÉCHÉS DE LA FRANCE.

Ils sont noirs sur un fond blanc. La Ste-Vierge les porte habituellement pour garniture au bas de sa robe quand elle passe dans le Limousin.

Du reste, ils font tache, je suis bien aise de vous le dire.

Autre chose: pour les voir, il faut tenir les yeux fermés; et encore, être malade à mourir, et rester huit jours sans boire un verre de tisane.

Puis après voici ce qui arrive:

Vous ouvrez les yeux et vous ne voyez plus rien. Il est vrai que vous êtes guéri. Ce qui, à la rigueur, peut être un grand mal, car les méchantes langues révolutionnaires ne manquent pas de dire, que pour voir les péchés de la France et la Ste-Vierge, il faut être excessivement malade. Quoi qu'il en soit, je n'entreprendrai pas de nier les miracles. Je crois fermement tout ce que je ne crois pas. Je suis catholique avant tout. Et puis, quand un miracle est attesté par une garde-malade qui dormait, un médecin absent, un voisin et une jeune fille presque morte, je ne vois nul moyen de suspecter la chose. J'adore et me tais.

C'est pourquoi je prends le parti d'écrire. Lisez le miracle limousin.

A St-Yriex donc, pays célèbre par ses fabriques d'antimoine et ses miracles, une jeune fille avait beaucoup de religion et beaucoup de fièvre. Elle battait la campagne et invoquait la Vierge. On lui donna l'extrême-onction. Elle fut sauvée par le Kinine.

En ouvrant les yeux, elle cria: Vive Charles X! demanda un verre d'eau et la Ste-Vierge. On ne put lui apporter que le verre d'eau. La jeune fille se fâcha tout rouge. "Quoi! dit-elle, vous n'avez pas vu la Vierge Marie qui portait au bas de sa robe blanche les péchés de la France étalés comme de grandes taches noires! —Non, reprit la garde-malade, qui bâillait de ses trente-deux dents; je n'ai vu que votre médecin qui portait quelque chose de mauvais dans une fiole." La malade se prit à sourire. "C'était la Ste-Vierge—Je ne crois pas, mademoiselle; une tache de vin sur son gilet,—Cela ressemblait à des péchés?—A une tache.—Justement, s'écria la jeune fille."

Et alors, elle conta que durant son sommeil, la Vierge lui était apparue ainsi faite avec sa robe, ses taches, ses péchés, et qu'elle lui avait dit: "Les péchés que je porte au bas de ma robe, sont ceux-là même dont la France s'est rendue coupable. Mais bientôt ils seront effacés par le retour de Charles x. Et toi, jeune fille, tu vivras pour voir ces choses."

La garde-malade l'interrompit, et curieuse, comme elle le sont toutes, lui demanda combien il y avait de péchés sur la robe: "Deux.—Lesquels, s'il vous-plaît? — Le renversement du trône, et le redressement du trône.—Je comprends bien, mademoiselle, ajouta la garde; mais comment la Vierge fera-t-elle disparaître ces péchés-là?—En ramenant Charles x.—Mais c'est un vrai miracle que fera la Vierge?—Elle n'en fait jamais d'autres."

Alors dans tout St-Yriex, le bruit courut que la Vierge Marie portait les péchés de la France pour vêtemens; on craignit qu'elle ne les secouât sur la ville. Mais la jeune malade consola tout le Limousin en annonçant une grande nouvelle: c'est que la Ste-Vierge avait l'intention de changer bientôt de robe. *(Figaro.)*

JE SUIS POLONAIS !

Le peuple est admirable dans ses sympathies. On n'a pas voulu qu'il allât chercher la Pologne; eh bien ! voilà que pour s'en venger, il a fait venir toute la Pologne en France.

C'était à cinquante lieues de Paris ; il y a huit jours de cela. Un homme labourait un champ.

"A qui est ce champ, lui demandai-je ?—A un Polonais, *monsieur.*"

Quelque vieux soldat de Poniatowski, pensai-je, marié loin de sa patrie, et dont l'âge a paralysé les membres. Je plaignis le vieux soldat.

"Et ce château que je vois s'élever là-bas au-dessus des peupliers, quel en est le propriétaire?—Un Polonais.—Le maître du champ que vous labourez ?—Non, monsieur; un autre. Un brave colonel, député de la gauche à l'assemblée nationale.—Député et Polonais ! Prenez garde, brave homme, on vous a trompé : un Français seul peut être député en France.—Eh bien ! monsieur, j'espère qu'on ne peut pas être meilleur Français que le colonel ; il est Polonais.

—Vous, lui dis-je, qui êtes laboureur....." Il m'interrompit. "Moi, monsieur, je laboure, c'est vrai, mais ce n'est pas ma faute. Ouvrez-moi les frontières, donnez-moi un sabre, un fusil, des cartouches ; et puis vous verrez si je suis me battre ! Je suis Polonais."

Dans ce moment, passa non loin de nous, dans un étroit sentier bordé d'aubépines blanches, un jeune prêtre poussant à la baguette une foule de petits enfans qui pleuraient.

Le laboureur jeta sur le prêtre un regard de colère. "C'est un Russe ! me dit-il."

J'allais continuer ma route, lorsque le laboureur me regardant fixement à la face, me demanda d'un ton brusque : "Et vous, monsieur, qui êtes-vous ?—Moi, m'écriai je, en pressant ses mains calleuses ; moi, ce que je suis ? ce que vous êtes : un Polonais !"

Il me sourit avec un certain air de méfiance. "Polonais ! me dit-il : pourquoi ne portez-vous donc pas le deuil ?"

Je vis que le laboureur avait un crêpe à son bras. Je m'éloignai confus de ne pas porter comme lui le deuil de mes frères. En entrant dans le village, j'entendis des clameurs de femmes et d'enfans. J'en demandai la cause. Et une bonne paysanne me dit en sanglottant : "C'est le curé, monsieur, qui a battu nos enfans. Les petits se sont mis en rébellion et l'avons bris leur défense. C'est il pas juste, ça ? Car, voyez-vous, monsieur, je ne souffrons pas qu'on batte nos enfans en Bourgogne. Je sommes toutes bonnes mères.....Je sommes Polonnises !"

Pologne ! cela veut dire courage, patriotisme, amour. M. Dupin n'est pas Polonais.

THOMAS DE LA CHIQUA.

Thomas était appuyé sur son balcon, et de là il laissait montée au ciel avec ses rêveries la diaphane fumée de son cigarre. Oui sait quelle épopée jeune, mélancolique, pale et douce, s'éclaircissait dans les ténèbres de son cerveau! Etaient-ce les grands combats dans les Asparas, les longues navigations de ses aïeux qu'il chantait, qu'il modulait, qu'il écrivait sur le sable de sa pensée?

On ne sait; mais un alguazil entra: il était suivi de trois estafiers.

"Au nom du roi, vous allez nous suivre."

Le poète n'entendit pas.

"Vous êtes notre prisonier."

Et il se laissa attacher les mains ; alors il comprit.

"Vous conspiriez!

—Je faisais des vers.

—C'est cela. Contre le roi?

Contre personne, je vous jure.

—Ne jurez pas, c'est un blasphème. Ecrivez qu'il a blasphémé. Maintenant sequestrez ses papiers, ses armoires, sa correspondance. Le tribunal instruira."

Logement de poète, et de poète espagnol; un lit très bas et très-étroit, Camoëns sous l'oreiller, Mariana sur la couverture, Ercilla au pied; pas une table, une chaise, un vase de grès pour rafraîchir l'eau ; pour rideaux l'air acide des montagnes, et à terre, sur les tablettes chancellantes, sur le moindre appui, des livres, des fleurs, des cigarres éteints, un collier de femme.

"Tout ceci est suspect, s'écria l'alguazil. Attributs maçonniques. Marchons!"

On le conduit au sacre tribunal, où il fut condamné à être pendu, puis à être jugé, puis à être visité chez lui, afin de pouvoir commencer l'instruction du procès.

Il marcha au supplice avec indifférence. Comme il était poète, le prix des places avait été augmenté. Depuis Riego, les loueuses de fenêtre ne vivaient plus.

Et comme on l'eut pendu, on commença son procès avec toutes les formes légales: les sentences furent levées.

Pour tout corps de délit, pour preuve singulière du crime qu'on lui avait imputé, on trouva chez lui une traduction de Shakspeare commencée. Il avait déjà traduit en vers sonores, pleins et royaux, le *Songe d'une nuit d'été.*

Thomas Chiqua, belle âme de poète, parlez-nous du duc d'Athènes, d'Egée, de Lysandre, de Démetrius, d'Obéron, roi des fées, de Titania, de Pack-le-Lutin, et par ex nous-en dans votre langage si beau qu'aucune femme n'y résiste.

On peut entendre craquer les os du poète par le vent du nord. *(Figaro.)*

DÉCÉDÉE à Bordeaux, le 27 juillet 1831, LOUISE-SOPHIE-LAURE THÉARD, née le 14 octobre 1826. Douce, aimante, angélique, elle était l'espoir et l'orgueil de ses parens. Aux portes de la vie, la future avait épanché sur cette enfant tout ce qui séduit et attache. Mais si peu d'années ! Elle fut ici bas comme l'auro e pure à peine éclose qu'un sombre nuage vient dérober aux yeux attristés....

☞ Mr. ALBERT HOA est candidat pour remplacer Mr. C. Gayarré à la Chambre des Représentans, pour la paroisse d'Orléans.

☞ Mr. WM. DUPLESSIS est candidat pour remplacer Mr. C. Gayarré à la Chambre des Représentans, pour la paroisse d'Orléans.

☞ Mr. S. D. DIXON est candidat pour remplacer Mr. C. Gayarré à la Chambre des Représentans, pour la paroisse d'Orléans.

☞ Mr. J. BERMUDEZ est candidat pour remplacer Mr. C. Gayarré, à la Chambre des Représentans, pour la paroisse d'Orléans.

Liste Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

☞ *Pour les noms des consignataires des bâtimens arrivés, et ceux des passagers, voyez la page anglaise.*

EXPÉDIÉS.

Barque London, McClean, Liverpool, Curell, Kilshaw & Co.
Brick Crawford, Gardiner, Charleston, capt.
Brick Tuskar, Bangs, Boston, Stetson & Avery.
Goël. Virginia, Fourcade, Mobile, capt.
Goël. Splendid, Day, Mobil , capt.

ARRIVÉS.

Bat.-à-vap. Cincinnatian, Perry, de Cincinnati.
Goëlette Orléans, Hutton, Mobile.

☞ Le navire paquebot **LOUISVILLE**, capt. Price, allant à New-York, partira de la levée cet après-midi à 5 heures. 25 nov.

THEATRE DE LA RUE DU CAMP.

Ce soir 25 Novembre.
PIZARRE,
Tragédie, traduite de l'Allemand de Lotzebue.

Rolla,	MM. Raymond.
Pizarre,	Gray.
Elvira,	Mmes. Placide.
Cora,	Cowell.

Le spectacle sera terminé par
LE DEAD SHOT,

M. Timid,	MM. Cowell.
Capt. Cannon,	Gray.
Chatten,	Mmes. Petric.
Louisa,	Cowell.

FARINE.—670 barils farine fraiche superfine, reçus par le bateau-à-vapeur Louisiana, à vendre par
23 nov TOURNÉ & BECKWITH, rue de la Nouvelle-Levée, No 15.

COUPEROSE.—100 bls. qualité supérieure, en débarquement, à vendre par
22 nov. STETSON & AVERY.

L'AERONAUTE A. THEODORE n'ayant pas trouvé suffisamment solide l'ouvrage de charpente qu'il avait fait établir dans la cour du Collège, où il doit donner son ascension, et (d'après les observations du *Voyer de la ville*, qui lui ont été communiqué par Mr. le Maire,) voulant éviter toute probabilité de disgrâce, par le peu de solidité des gradins, il a l'honneur d'informer le public, que son ascension annoncée pour le 27 du courant, sera différée pour rétablir plus fortement les dits gradins. Les journaux de l'Abeille et du Courrier de la Louisiane annonceront plusieurs jours d'avance celui de l'ascension. 25 nov.—2

TRAITES sur New-York, à vendre par
25 nov W. G. HEWES.

CHARBON DE LEHIGH, en bouccauts, à vendre par
SAMUEL P. MORGAN & CO.
25 nov rue du Camp, No. 72.

FARINE FRAICHE.—En débarquement du bateau-à-vapeur Cincinnati, et à vendre par [25 nov.] STETSON & AVERY.

ENTREPOT DE VOITURES.

LE soussigné vient de recevoir par le Nashville, une superbe PAROUCHE, d'un goût nouveau, et confectionnée, d'après des ordres exprès, par G. & A. K. Carter, de Newark, N. J. Toutes sortes de voitures à vendre à bon marché, pour du comptant, ou des effets sur cette place.
25 nov M. WALTON, rue de la Levée, No. 14.

DRAGONS D'ORLEANS.

Vous monterez à cheval dimanche matin, 27 du courant, et vous vous réunirez à 6 heures et demie, très-précises, au lieu ordinaire de rassemblement :—tenue d'hiver.

Par ordre du capitaine,
L. T. CAIRE,
25 nov Maréchal-des-logis chef.

CHASSEURS
D'Orléans,

La compagnie prendra les armes dimanche prochain, 27 du courant, à 7 heures précises du matin, et en grande tenue, et pantalons bleus.—Par ordre du capt. H. J. Domingon.

JS. LAMOTHE,
25 nov. Sergent-major.

GARDES
D'Orléans,
ATTENTION!!!

La Compagnie prendra les armes, Dimanche 27 du courant, à 7 heures du matin, et se réunira—*au lieu ordinaire*—pantalon et veste bleus.

D'ordre—supérieur,
J. BOZANT,
25 nov. Sergent-major.

CASADORES DE ORLEANS.

El domingo, 27 del corriente, toma las armas la compañia, para revista de obligacion, y se reunirá à las 6, en el parage acostumbrado, uniforme de invierno y morrion con plumero. Por orden,
21 nov. R. PEREZ, sto.-1°.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régistre des Testamens.*—Vendredi, 25 Novembre 1831, j'exposerai en vente à la bourse, à midi, pour le compte de la succession de feue Marie Magdeleine Allemand *alias* Faine, f. de c. l., les esclaves suivans, savoir :

Adèle, mulâtresse âgée de 30 ans, bonne domestique et marchande.

Marie Noël, négresse âgée d'environ 45 ans, bonne cuisinière et blanchisseuse.

Conditions :—6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.—Par ordre de la Cour,
25 oct MARTIN BLACHE, Register.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant Hugues Pédesclaux, *notaire*, aux *frais* des acquéreurs.

A VENDRE par le soussigné:
Vin en barriques, vieux Château-Margaux,
Médoc.
Idem vieux Médoc.
Vin rouge de Grave, vieux.
Bouchons pour bouteilles, et tampettes.
Chaudières à sucre assorties.
Un moulin complet pour une sucrerie.
Vin en caisse de Gruéan Larose.
Idem. idem. de Médoc.
Liqueurs en caisses de 12 blles. aux larmes du général Foy.
Guendes de fourneau.
Pâches et pivots.
24 nov. J. B. LABATUT.

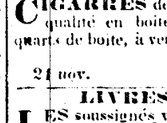

LE soussigné vient de recevoir récemment par les paquebots Illinois & Russell, un joli assortiment de chaussures, telles que BRODEQUINS fins & BOTTES fines pour hommes, Brodequins de garçons et de demoiselles, CHAPEAUX fins pour hommes et enfants, qu'il vendra à des prix modérés.
J. G. ARRAIZA,
Enseignure des rues Condé & Dumaine, No. 43. 24 nov.

CIGARRES de la Havane, de la meilleure qualité en boites entières, demi-boites et quarts de boite, à vendre par
VICTOR de la COVA,
21 nov. rue St. Louis, no. 53.

LIVRES NOUVEAUX.

LES soussignés viennent de recevoir, par le navire *Crescent*, les livres suivants:

Maison de Polignac, orné du portrait du prince; Voyage à Tembouctou et à Jeuré, avec un atlas, par René Caillié. l'Insurrection, poëme par Barthélemy et Méry; 1830, Satires politiques par Barthélemy; Amours Secrètes des Bourbons, depuis Marie Antoinette jusqu'à Charles X; les Mauvais Garçons, en deux volumes; Histoire de la Pologne, par Potocki; do. do. do. Zielipski; Plick & Plock, roman maritime, par Eugène Sue; Attar-Gull par l'auteur de Plick et Plock; l'Homme de la Nature et l'Homme Policé, par Paul de Cock; Paris en Province et la Province à Paris; Les Trois Amis, histoire du temps présent; Evénements de Paris; do. de la Belgique; do. de Bruxelles; Crimes des Bourbons; Crimes des Reines de France; Crimes des Papes.
E. JOINS & CO.
24 nov Rue de Chartres, No. 113.

TOILE ET CORDE DE RUSSIE.
25 balles de toile de Russie de Bio, ayant droit au *drawback.*
15 roulx. de corde de Russie, grosseurs assorties, à vendre par
23 nov STETSON & AVERY.

$50 DE RECOMPENSE.

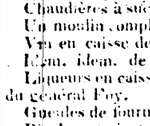

Parti marron de chez le soussigné dans la matinée du 15 courant, l'esclave **HENRY**, âgé d'environ 25 ans. Henry est un grifflé, il ne parle qu'Anglais, mais il entend un peu le Français; il est bon cocher, et un peu cuisinier. On suppose qu'il se tient dans les faubourgs supérieurs.

La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le ramènera à son maître ou le logera dans la geole de cette paroisse. Les capitaines de navires et de bateaux-à-vapeur sont avertis de ne pas lui donner asyle, sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois.
23 nov.—4 SAML. HERMANN.

TRITES sur France, à vendre par
22 nov J. MAGER.

POUR VICKSBURG, NATCHEZ
Warrenton, Rodney, Natchez, et tous les ports intermédiaires.

Le beau bateau à vapeur **FELICIANA**, capitaine Barnet, est maintenant en chargement pour les ports ci-dessus, et partira Samedi prochain, 26 du courant, à 5 heures de l'après midi. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à
25 nov. FOSTER & HUTTON.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.

Le bateau-à-vapeur, fin marcheur et à faible pression, **CINCINNATI**, capitaine Perry, ayant une grande partie de son chargement prêt à aller à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage (ayant de beaux aménagemens) s'adresser à bord, ou à
25 nov. STETSON & AVERY.

POUR ST. LOUIS.

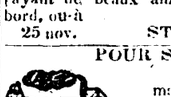

Le bateau-à-vapeur, fin marcheur, **ST. LOUIS**, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous le plus bref délai. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
24 nov J. MAGER.

POUR LOUISVILLE,
Et tous les ports intermédiaires.

Le bateau-à-vapeur, fin marcheur, et tirant peu d'eau, **LA FOURCHE**, capit. Morchead ayant presque tout son chargement, partira aujourd'hui à 4 heures. Pour frêt du reste, ou passage, s'adresser à bord, ou à TOURNÉ & BECKWITH,
24 nov Nlle. Levée No. 15.

POUR LOUISVILLE
et tous les ports intermédiaires.

Le bateau-à-vapeur, fin marcheur, **LOUISIANA**, capitaine C. T. MAYNARD, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
22 nov TOURNÉ & BECKWITH.

POUR LES NATCHITOCHES,
Et les ports intermédiaires.

Le beau bateau-à-vapeur neuf fin marcheur, **CREOLE**, capitaine R. Jones, partira à 4 heures cet après-midi. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à TOURNÉ & BECKWITH,
21 nov Nouvelle-Levée, No. 15.

POUR NEW-YORK, (Paquebot du 5 Dec.)
(Paquebot de la Louisiane et de New-York.)

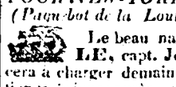

Le beau navire neuf **NASHVILLE**, capt. John Rathbone, commencera à charger demain, et prendra son expédition trois jours après, pour frêt ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Conti, ou à
25 nov FOSTER & HUTTON.

POUR PHILADELPHIE.

Le beau navire **CHANDLER-PRICE**, capit. R. Skaats, sera expédié le 20 du courant, et peu prendre du frêt durant ce temps, pour lequel, s'adresser à bord, ou à S. P. MORGAN & CO.
25 nov rue du Camp, No. 72.

POUR BALTIMORE.

Le brick **JAMES-RAMSAY**, capit. James Guidy, est prêt à recevoir du chargement, et partira sous peu. S'adresser à bord, vis-à-vis la rue Conti, ou à SAMUEL P. MORGAN & CO.
25 nov rue du Camp, No. 72.

A FRETER OU A LOUER.

Le brick neuf **REGLA**, capitaine Dunton, pouvant porter environ 300 bls. de sucre. S'adresser à
22 nov. Wm. G. HEWES.

POUR BOSTON (Ligne de Paquebots.)

Le beau trois-mâts **HELENMAR**, capitaine Holmes, est maintenant prêt à recevoir une cargaison, et sera expédié immédiatement. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
21 nov STETSON & AVERY.

A FRETER OU A VENDRE.

La belle goëlette, fine voilière, **AMERICAN FLOWER**, du port de 61 tonneaux, et pouvant admettre 400 barils de farine, pour frêt desquels s'adresser à bord, en face de la rue Conti, ou à
21 nov J. W. ZACHARIE & Co.

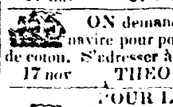

ON demande pour le Hâvre, un bon navire pour porter de 800 à 1000 balles de coton. S'adresser à
17 nov THEOD. NICOLET & Co.

POUR LE HAVRE.

Le beau navire de 1ere. classe **TECULSEH**, cap. Glidden, devant partir sous peu de jours peut accommoder 8 passagers. S'adresser à bord ou à
H. PERRET & CHARBONNET.
16 nov. Rue Toulouse.

ENTREPOT DE VOITURES.

En débarquement du navire Russell, une VOITURE de premier ordre, de la manufacture de G. & A. K. Carter, de Newark (N. J.) En magasin, Voitures de toute espèce, à vendre à bon marché, pour du comptant ou pour des billets payables en ville.

Aussi—Un assortiment de Voitures de seconde main.
17 nov M. WALTON.

LE soussigné reçoit par le brick le Gaulois, venant de Bordeaux, d'excellent vin vieux du crû de Château Haut-Brion, en caisses de 25 et 50 bouteilles ; cinquante et quelques douzaines de bouteilles de Champagne de 1ère. qualité.

De plus, en magasin, d'importations antérieures, 50 barriques Vin de St. Estèphe de la vendange de 1826.

Egalement—Chemises et Pantalons pour nègres, de la manufacture de Wm. Miller de Cincinnati.
17 nov—5 J. M. FORTIER.

A VENDRE par Mme. Vve. Dupas, graines fraîches de toute espèce, reçues de France, comme suit :

Chou en pain de sucre; chou cabus, superfin, hâtif; chou cœur de bœuf, chou quintal ou d'Alsace; chou gros; pomme rouge; chou-rave d'Allemagne; chou-fleurs de Hollande; chou pommé ou cabus ; chou d'York; chou blanc de Bonneuil, chou pommé de Hollande, chou gros de Milan; hâtif; chou pommé frisé, pain de sucre; chou fleurs d'Angleterre; carotte jaune, courte, hâtive; carotte jaune, longue; cresson de fontaine; cresson à feuille dorée; betterave jaune; betterave rouge; épinard à grande feuille; salsifis; pourpier doré; navet rond, hâtif; brocoli blanc d'Angleterre; céleri plein, gros; céleri rave, à grosse racine ; chicorée blanche; chicorée fine d'Italie; scarolle blonde; rave corail; rave rose saumonée; radis blanc; radis jaune d'automne, nouvelle espèce; doucette d'Italie; laitue de Varsailles; laitue blonde dorée; laitue sanguine; laitue paresseuse, blonde; laitue à bord rouge; laitue royale; laitue impériale; laitue brune, de Hollande; chicon alphange; chicon d'été; chicon gris, d'hiver; aubergine violette; panais ronds; oseille de Belle-ville; roquette; persil; navet d'Alsace; navet rouge; brocoli violet de Malte; pimprenelle; oignon blanc, hâtif; des pieds d'orangers nains de différente espèce; pieds de camela de différente espèce; graines de fleurs de différente espèce; renoncules en beau mélange; anémones, do. do
22 nov—3.

AVIS.—Le comptoir du soussigné est dans les nouvelles bâtisses de M. Bank, rue de la Commune, No. 74.
18 nov JOHN L. RICHARDS.

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY.

LUNDI, 28 du courant, il sera vendu à la Bourse le nègre **CASIMIR**, congo, âgé de 31 ans, depuis son bas âge dans le pays, charretier, un peu cuisinier, et propre à tout, et garanti des vices et maladies prévus par la loi. Payable à